

**Université frères Mentouri - Constantine**  
**Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie**

**Procès-verbal du Conseil Pédagogique de la faculté SNV**  
**N°02 au titre de l'année universitaire 2020-2021**

Dans le cadre de l'évaluation continue du premier semestre de l'année universitaire 2020-2021, il s'est tenu, le **dimanche 07/02/2021 à 10h00, au niveau de la salle de conférence de la faculté SNV**, le conseil pédagogique N°02 de la faculté SNV. Étaient conviés à cette réunion : messieurs le Doyen, le vice Doyen en charge de la pédagogie, le responsable du Domaine SNV, les chefs de départements et leurs adjoints en charge de la pédagogie, les responsables de filières ainsi que les responsables des parcours Licences et Masters. **Les convocations ont été envoyées par courrier électronique le lundi 01/02/2021.** Environ **80% des responsables pédagogiques** ont répondu favorablement à notre invitation. **Nous avons été prévenus en amont de l'absence de 5 responsables pédagogiques : 3 pour cause d'enseignements et 2 pour des raisons de santé (voir procès-verbal de présence joint à ce rapport).**

**Ordre du jour :**

- 1- Évaluation de la première étape des enseignements présentiels** (points forts et points faibles),
- 2- Préparation des évaluations** (en ligne vs présentielles),
- 3- Lecture de l'arrêté n°055 du 21 janvier 2021** fixant dispositions exceptionnelles autorisées en matière d'organisation et gestion pédagogique, de l'évaluation et de la progression des étudiants, durant la période COVID-19 au titre de l'année universitaire 2020-2021,
- 4- Organisation des mémoires de fin de cycle dans ce contexte de pandémie COVID-19** (alternatives au mémoire de Master classique : projet professionnel de l'étudiant, projet création d'entreprise, enquêtes avec questionnaires, etc.),
- 5- Divers.**

## 1- Évaluation de la première étape des enseignements présentiels

Conformément au calendrier préétabli par le vice rectorat en charge de la pédagogie de l'UFMC1 en concertation avec les différentes facultés du campus central (voir tableau ci-après), les enseignements en présentiel du premier semestre de l'année universitaire 2020-2021 ont démarré régulièrement le mardi 15/12/2020 et ce pour une première étape durant laquelle les étudiants passeront en 3 vagues successives, avec deux semaines pour chaque vague.

Étape	Vague	Étudiants concernés	Durée de présence
<b>Enseignement à distance (mise en ligne des supports pédagogiques)</b> du mardi 01/12/2020 au lundi 14/12/2020			
<b>Étape 01</b> <b>du mardi 15/12/2020</b> <b>au jeudi 28/01/2021</b>  <b>Enseignements présentiels</b> <b>de 06 semaines : 02 semaines</b> <b>pour chaque vague</b>	<b>01</b>	<b>Licence 2 : 1500</b> <b>Master 2 : 1200</b> <b>Total : 2700</b>	du 15/12/2020 au 29/12/2020
	<b>Vacances d'hiver</b> <b>du mardi 30/12/2020 au samedi 02/01/2021</b>		
	<b>02</b>	<b>Licence 1 : 1800</b>	du 02/01/2020 au 14/01/2020
	<b>03</b>	<b>Licence 3 : 1500</b> <b>Master 1 : 1200</b> <b>Total : 2700</b>	du 16/01/2021 au 28/01/2021

Après la finalisation de cette première étape le jeudi 28/01/2021 une évaluation a été faite. Cette évaluation s'inscrit dans une procédure continue de suivi des activités pédagogiques. D'ailleurs, un bilan à la fin des enseignements de chaque vague est dressé en concertation avec les responsables pédagogiques. Il a été ainsi demandé aux responsables pédagogiques de procéder à une évaluation « pédagogique » des enseignements prodigués durant cette étape en précisant les points forts ainsi que les points faibles, afin de nous permettre de cerner nos lacunes et d'optimiser les conditions d'accueil de ces étudiants lors de la deuxième étape.

À cette évaluation pédagogique s'ajoute un suivi administratif quotidien fait par monsieur le Doyen en collaboration avec les chefs de départements pour évaluer le taux de réalisation des activités pédagogiques programmé (cours, travaux dirigés et travaux pratiques) ainsi que le niveau d'assiduité des étudiantes. Tout cela en veillant à ce que le protocole sanitaire mis en place soit respecté et que les règles d'hygiène, de sécurité et de distanciation physique sont toujours de rigueur. Ce bilan de veille et de suivi par le staff administratif de notre bien aimée faculté est envoyé quotidiennement par courrier électronique par monsieur le Doyen.

Après avoir reçu les observations de nos collègues responsables pédagogiques, nous allons vous présenter, ci-après, une synthèse qui se veut la plus exhaustive possible, en essayant de cerner les points les plus pertinents. Pour faciliter la lecture de ce constat, nous avons organisé nos observations en points forts et en points faibles.

### **Points forts :**

- **Respect strict des règles de distanciation au niveau du bloc des sciences :** nous avons été très heureux de constater depuis le début des enseignements présentiels du deuxième semestre, au niveau du bloc des sciences, une application très rigoureuse des règles de distanciation, d'hygiène et de sécurité. Le plan de circulation à l'intérieur du bâtiment est toujours respecté sous la surveillance étroite des agents de sécurité. Aussi, à l'intérieur même des salles de cours, les enseignants n'ont pas hésité à rappeler aux étudiants la nécessité du port du masque ainsi que de la distanciation.
- **Régularité des enseignants :** nous sommes toujours ravis de constater une rigueur exemplaire de la part de nos enseignants. Nous n'avons constaté pratiquement aucune absence d'enseignants aux séances de cours programmées. Tous les collègues enseignants se sont présentés à l'heure et au local indiqués. Cela indique qu'ils prennent très au sérieux leurs parts de responsabilité dans ce mode d'enseignement par vagues et groupes, et qu'ils sont conscients de la difficulté de remplacer des séances non réalisées.
- **Assiduité des étudiants :** nous avons été très agréablement surpris de voir l'engouement et l'envie de nos étudiants à reprendre les enseignements en présentiel. En effet, le taux de présence des étudiants aux séances de cours et de TD a excédé 90% dans de nombreux parcours et niveaux de formations.

- **État d'avancement assez satisfaisant** : nous avons constaté, après réception des rapports d'évaluations des enseignements pour tous les niveaux Licence (L1, L2 et L3) et Master (M1 et M2), que l'état d'avancement rapporté oscille entre 40 et 60% pour pratiquement toutes les matières. Sachant que le volume horaire des enseignements en présentiel consacré à cette première étape est de 50%, nous estimons que cet état d'avancement est extrêmement satisfaisant. **Pratiquement tous les responsables des parcours Licences et Masters estiment que les enseignements peuvent être finalisés dans les délais impartis (à savoir avant le jeudi 11/03/2021) si nous maintenons le même emploi du temps, et donc le même nombre de séances présentielles, pour la deuxième étape.**
  
- **Utilité des séances de cours en présentiel pour l'acquisition des notions scientifique** : avec l'arrivée de cette pandémie du COVID-19, nous nous sommes imposé un modèle d'enseignement hybride intégrant un enseignement en présentiel classique renforcé par des enseignements dispensés en ligne, en ayant recours aux différents moyens numériques d'information et de communication. Malgré l'implication de nos enseignants ainsi que tous les efforts déployés pour adhérer à cette approche d'enseignement en ligne, il s'est avéré plus qu'évident que des séances présentielles sont indispensables. En effet, **rien ne remplace le contact direct enseignant-étudiant dans une salle de cours.** Dans ce sens, **les séances de cours en présentiel doivent être maintenues et le volume horaire alloué doit être augmenté dans la mesure du possible ; cette requête étant partagée à la fois par les enseignants et surtout les étudiants qui réclament toujours plus d'heures de cours en présentiel.**  
Dans ce sens, et après avoir fait la constatation par monsieur le Doyen que **tous les départements n'utilisent pas la totalité des créneaux qui leur ont été alloués, particulièrement pour les journées du jeudi et du samedi, il a été demandé aux chefs de départements et leurs adjoints en charge de la pédagogie de procéder à une coordination afin de dégager les locaux pédagogiques non utilisés pour les uns et les donner à ceux dont les équipes de formations ont demandé un supplément de séances en présentielles. Le vice-doyen en charge de la pédagogie a été chargé de coordonner cette opération.**

## Points faibles :

- **Annulation des séances de travaux pratiques et des sorties pédagogiques sur terrains pour certains parcours :** durant cette étape, certains parcours de formation Licence ont été contraints d'annuler l'organisation des travaux pratiques et ce pour cause d'impossibilité de les programmer en tenant compte des effectifs des étudiants ainsi que des capacités des locaux pédagogiques. À titre d'exemple, pour les formations Licences à gros effectif (supérieur à 200 étudiants), le nombre des étudiants régulièrement inscrits doit être réparti sur un minimum de 16 sous-groupes, à raison de 12 étudiants par sous-groupe : capacité maximale d'un laboratoire de pédagogie.

Avec cette répartition, 16 sous-groupes d'étudiants doivent passer au laboratoire pour réaliser un seul TP pour une seule matière, et ce durant les deux semaines de présence physique à l'université de la vague concernée ; du point de vue organisationnel cela est pratiquement impossible. De même que pour les travaux pratiques, des sorties sur terrain faisant partie intégrante de la formation pour certains parcours (L3-Ecologie) ont été annulées pour cause de pandémie COVID-19.

- **Volume horaire en présentiel insuffisant :** tous les enseignants ont exprimé leurs inquiétudes quant au volume horaire des enseignements prodigués en présentiel. Sachant que nous n'avons que quatre semaines en présentiel à notre disposition (2 en première étape et 2 en deuxième étape) et que l'effectif des étudiants impose de les subdiviser en sous-groupes. Avec ce dispositif, nous qu'un volume horaire semestriel n'excédant pas 8 heures en présentiel pour des matières fondamentales. Pour certains parcours, des séances présentielles pour des matières transversales n'ont pas été programmées par manque de locaux pédagogiques ainsi que dans l'optique d'augmenter le nombre de séances présentielles pour les unités fondamentales.
- **Assiduité des étudiants :** les chiffres qui nous ont été rapportés des différents responsables des parcours Licences et Masters sont assez hétérogènes. Pour certains parcours le taux de présence des étudiants aux séances présentielles est très satisfaisant, dépassant parfois les 90%. Pour d'autres, le taux de présence des étudiants est assez faible, n'atteignant pas les 30%. Pour les formations dont un taux d'absentéisme conséquent a été rapporté, les enseignants ont posé le problème de la pertinence du système de fractionnement des formations en plusieurs groupes.

D'une part, il est difficile de donner les mêmes informations pour tous les groupes. Aussi, et puisque la présence n'est pas obligatoire, des enseignants se sont retrouvés avec un nombre très restreint d'étudiants pendant une séance de cours. Il a été constaté également que de nombreux étudiants ne respectent pas le groupe auquel ils ont été affectés et choisissent se présenter au groupe dont l'horaire leur arrange. Pour ces formations, les équipes pédagogiques proposent d'abandonner le système d'enseignement en sous-groupes et les regrouper ensemble afin de gagner plus d'heures de cours en présentiel. En vue du nombre des étudiants qui se présentent au cours pour ces formations et des locaux pédagogiques alloués, les règles de distanciation physique seront toujours respectées.

Après concertation, les responsables de ces formations à gros effectifs et à taux d'absentéisme élevé ont été priés de **respecter la répartition en sous-groupes mise en place initialement.**

- **Problème du transport les samedis :** nous avons constaté avec grande satisfaction que le problème du transport universitaire absent la journée du samedi (samedi 19/12 et 26/12/2020) qui a été posé pour la première vague (L2+M2) a été solutionné. Cependant, les étudiants trouvent des difficultés à rentrer, essentiellement l'après-midi (ceux qui terminent à 17h00), en utilisant le transport public (taxis, bus).
- **Étudiants et enseignements à distance :** il est indéniable que le fait de commencer ce semestre par un enseignement à distance a permis un gain de temps considérable pendant les séances de cours présentiels. Cependant, cela n'est pas le cas pour tous les étudiants et ce à cause des différences sociales et territoriales entre étudiants, essentiellement marquées par l'inégalité d'accès à une connexion internet. Aussi, nous avons relevé que l'interactivité des étudiants avec le contenu pédagogique publié est très faible. **Les étudiants demandent d'ailleurs que toutes les évaluations portent exclusivement sur les parties traitées en présentiel.**
- **Problèmes techniques divers liés aux locaux pédagogiques :** plusieurs enseignants ont rapporté des problèmes techniques liés aux locaux pédagogiques, particulièrement au niveau du bloc des lettres et du campus Tedjini Haddam : problème au niveau du câble HDMI de l'amphi 3, la prise qui se trouve à côté du bureau de l'amphi 6 ne fonctionne pas, le dysfonctionnement des prises électriques des salles 68, 75 et 77.

Le fait d'avoir des data-show fonctionnels dans tous les amphis du bloc des sciences facilite grandement la tâche de l'enseignant et permet un gain de temps conséquent, malheureusement ce n'est pas le cas pour les salles du bloc des lettres et du campus Tedjini Haddam ou le problème de la disponibilité du data-show, particulièrement pour les séances de 08h00 du matin, pose problème. De plus, la programmation dans les emplois du temps de séances d'une heure au lieu des séances de 01h30 ou de 02h aggrave les conséquences inhérentes à ce problème.

- **Difficultés rencontrées par nos étudiants pour accéder à la plateforme de téléenseignement TELUM :** plusieurs étudiants, particulièrement en M1, n'arrivent pas à créer leurs comptes Ids TELUM pour accéder aux contenus pédagogiques. Ce problème sera rapporté aux responsables concernés et réglé dans les meilleurs délais.

#### **En résumé :**

Le bilan des enseignements en présentiel de cette première étape est très satisfaisant, les lacunes pointées du doigt seront prises en considération par le staff administratif et pédagogique de la faculté pour assurer une finalisation des activités pédagogiques dans les meilleures conditions en respectant le calendrier établi.

## **2- Préparation des évaluations**

Conformément aux recommandations de la tutelle, nous avons procédé à une lecture détaillée de l'arrêté n°055 du 21 janvier 2021 fixant dispositions exceptionnelles autorisées en matière d'organisation et gestion pédagogique, de l'évaluation et de la progression des étudiants, durant la période COVID-19 au titre de l'année universitaire 2020-2021, l'évaluation des matières fondamentales et méthodologies devra se faire par des examens en présentiel. L'évaluation des matières découvertes et transversales pourra se faire par un examen présentiel ou par une évaluation en ligne en ligne. Ces points doivent être discutés dans le cadre d'une réunion de l'équipe de formation. Dans ce sens, et à l'approche des évaluations, et afin de permettre aux chefs de département de mettre en place la logistique nécessaire pour établir des plannings des contrôles et l'octroi de locaux pédagogiques appropriés, **les responsables pédagogiques sont priés de préciser dans les comités pédagogiques le type d'évaluation pour chaque matière et de transmettre cette information dans les meilleurs délais aux chefs de départements.**

### 3- Lecture de l'arrêté n°055 du 21 janvier 2021

Conformément aux recommandations de la tutelle, nous avons procédé à une lecture détaillée de l'arrêté n°055 du 21 janvier 2021 fixant dispositions exceptionnelles autorisées en matière d'organisation et gestion pédagogique, de l'évaluation et de la progression des étudiants, durant la période COVID-19 au titre de l'année universitaire 2020-2021. Après une lecture minutieuse des 18 articles organisés en 4 chapitres, il nous a paru évident que cet arrêté constitue un prolongement de l'arrêté n°633 du 26 août 2020 fixant les dispositions exceptionnelles pour les mêmes activités au titre de l'année universitaire 2019-2020.

En présence de l'audience, nous avons procédé à une lecture des articles énoncés dans l'arrêté afin de lever toute ambiguïté et s'assurer d'un respect strict et homogène de la réglementation au niveau de tous les parcours Licences et Master que compte notre faculté. Les interrogations soulevées ont concerné essentiellement :

- **Article 03** : il a été précisé par rapport à ce point que la présence de l'étudiant aux activités pédagogiques est facultative. Le caractère obligatoire d'une activité pédagogique donnée (cours, TD et/ou TP) est laissé à l'appréciation exclusive de l'équipe de formation. Cette décision souveraine sera prise lors du comité pédagogique de ladite formation. Si la présence de l'étudiant à une activité pédagogique est jugée obligatoire, l'équipe de formation doit le mentionner le PV du comité pédagogique et informé l'étudiant de cette décision.
- **Article 07** : il a été précisé que l'évaluation des matières fondamentales et méthodologies doit se faire en présentiel. L'évaluation des matières découvertes et transversales pourra se faire exclusivement en ligne. Là encore ce n'est pas l'enseignant en charge de la matière qui prend à lui seul cette décision, cela doit être discuté et la décision prise dans le cadre d'une réunion de l'équipe de formation.
- **Article 08** : selon cet article, les modalités d'évaluations du mémoire de Master, par une soutenance ou par une évaluation faite par l'encadreur et deux examinateurs, sont également du ressort de l'équipe de formation. La décision doit être prise dans le cadre d'une réunion de l'équipe pédagogique. l'encadreur à lui seul ne pourra pas imposer la modalité d'évaluation qu'il la souhaite.



- **Article 09** : contrairement à ce qui a été rapporté dans l'arrêté N°633 dans lequel la consultation des copies a été complètement suspendue, en ce qui concerne le présent arrêté, cette activité pédagogique peut-être suspendue ou non. Cela est du ressort exclusif de l'équipe de formation. Une précision importante : si la consultation des copies d'examens est suspendue, l'enseignant responsable de la matière est dans l'obligation d'afficher aux étudiants un corrigé type et un barème détaillé.

#### **4- Organisation des mémoires de fin de cycle dans ce contexte de pandémie COVID-19**

Il est très important de rappeler que nous sommes toujours dans une situation sanitaire exceptionnelle liée à la pandémie de la COVID19. Une application très rigoureuse des règles de distanciation, d'hygiène et de sécurité doit être de rigueur. **Dans ce sens, le problème de l'organisation du mémoire de fin de cycle en milieu professionnel, particulièrement dans les structures de santé, s'est posé.**

Il a été précisé par monsieur le Doyen que la présence de l'étudiant en milieu **professionnel dans le cadre du mémoire de fin de cycle engage la responsabilité de l'encadreur en premier et du chef de département. Ces deux-là doivent vérifier en place que les règles de sécurité ainsi que les précautions anti-COVID19 sont bien respectées.**

Nous avons constaté, depuis plusieurs années déjà, que l'encadrement du mémoire de fin de cycle devient une charge pédagogique très pesante, particulièrement pour la réalisation du volet pratique qui se fait le plus souvent en milieu professionnel hors de l'établissement. Conscients de ces difficultés, nous avons lancé à plusieurs reprises une réflexion auprès des responsables pédagogiques afin d'essayer de trouver des alternatives à la réalisation du volet pratique du mémoire de fin de cycle. Plusieurs propositions couronnées ont été mises en place et appliquées au niveau des équipes de formations.

- **Le Projet Professionnel de l'Étudiant (PPE)** : aujourd'hui, l'insertion professionnelle de nos étudiants devient notre souci majeur et nous nous efforcerons toujours à valoriser les savoirs et compétences professionnalisantes afin de permettre aux nouveaux diplômés une confrontation plus facile avec la réalité du monde de l'emploi. Le rôle de l'université qui était de faire acquérir des compétences et des connaissances disciplinaires, est devenu également de faire acquérir des compétences à l'utilisation de ces savoirs et savoir-faire de façon autonome et adaptée aux situations professionnelles à affronter.

Pour gagner de l'employabilité sur le marché du travail, l'étudiant doit ajuster ses connaissances et compétences. Dans ce contexte particulier, le PPE se situe à l'interface de la formation et de l'emploi. Plusieurs parcours Masters de notre faculté, particulièrement pour les formations professionnalisantes, se sont engagés sur cette voie avec des stages en entreprise. Nous espérons à l'avenir que d'autres formations académiques puissent suivre ce modèle qui a démontré son efficacité pour assurer une prise en charge correcte de l'étudiant en fin de cycle.

- **Le Projet Création d'Entreprise (PCE) :** notre faculté a été pionnière dans cette démarche de création d'entreprise. Après plusieurs participations à des salons nationaux (FAB-LAB, salons de l'innovation) et rencontres avec les représentants du secteur économique, nous avons acquis une certaine expérience dans cette démarche. D'autant plus que pour les étudiants en Master 2 (S3), après l'opération de l'harmonisation des Masters, la matière transversale entrepreneuriat est dispensée pour toutes les formations. Dans ce sens, il serait intéressant que l'étudiant en fin de cycle Master développe un projet de création d'entreprise en adéquation avec son parcours pédagogique. Une fois l'idée choisie et validée par son encadreur il développera ensuite son concept par une recherche bibliographique rigoureuse et la mise en place d'une étude de marché avec ce qu'on appelle communément un « *business plan* ». Dans cette démarche, nos étudiants pourront être accompagnés par des enseignants spécialistes au niveau de la faculté. Cette « idée » développée sous forme d'un mémoire de fin de cycle pourra aboutir à un projet à visée économique réelle avec lequel l'étudiant pourra demander un financement auprès des structures compétentes : l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes : Ansej, ou tout autre organisme offrant cette opportunité.
  
- **La partie pratique du mémoire de Master sous forme d'enquêtes avec questionnaires :** l'enquête par questionnaire est un outil méthodologique d'observation qui comprend un ensemble de questions s'enchaînant de manière structurée et logique. Ce type d'enquête vise à obtenir des données statistiques quantifiables et comparables sur une population précise. Pour cela, le questionnaire est administré à un échantillon représentatif de la population visée pour que les réponses données soient représentatives de cette population. Il est simple à mettre en place et les résultats sont faciles à obtenir et à mesurer, notamment grâce à l'utilisation de logiciels statistiques.

Il permet d'effectuer des recherches dans de nombreux domaines de la biologie et particulièrement les enquêtes épidémiologiques en pathologie humaine. Cet outil fait donc partie des méthodes quantitatives de recherche qui utilisent des outils mathématiques et statistiques en vue de décrire, expliquer et comprendre des phénomènes en se basant sur les données.

Plusieurs formations Masters ont eu recours à cette démarche pour la réalisation de la partie pratique. Les résultats obtenus ont été très satisfaisants et ont même abouti pour quelques-uns sur des publications dans des revues de renommées établies.

- **La partie pratique du mémoire de Master sous forme d'ateliers de pointe :** dans cette vision l'étudiant réalisera une recherche bibliographique rigoureuse sur une thématique choisie par l'équipe de formation. Cette recherche bibliographique sera complétée par la participation de l'étudiant à des ateliers de pointe. L'organisation de plusieurs ateliers (2 à 3) avec un système de rotation permettant à tous les futurs diplômés de la promotion de bénéficier de cette formation. Ces ateliers seront sanctionnés par un rapport individuel dûment renseigné de 20 à 30 pages relatant les techniques apprises ainsi l'utilisation de ces techniques dans les domaines de la santé et des biotechnologies, etc. Les deux parties, théoriques et pratiques, seront assemblées en un seul document et remises aux membres du jury pour une évaluation lors d'une soutenance publique.

**Il devient évident que nous devons impérativement nous adapter à la situation actuelle en essayant de trouver des alternatives au mémoire classique, du moins pour la partie pratique de celui-ci, tout en étant dans le respect des objectifs de cette activité pédagogique, à savoir, assurer à l'étudiant une formation lui permettant de « développer ses capacités de démonstration et de raisonnement scientifique, de synthèse, d'interprétation de résultats d'évènements et de faits, de transcription de ces résultats sous une forme exploitable »** (article 2 de l'arrêté ministériel N°362 du 03 juin 2014 fixant les modalités d'élaboration et de soutenance du mémoire de Master). Les propositions énoncées précédemment ne constituent pas une liste exhaustive ; toute autre initiative dans ce sens est vivement encouragée.

## 5- Divers

### 5-1- Catalogue des cours en ligne

Dans le cadre de l'opération visant au suivi de mise en ligne des supports pédagogiques, suite aux difficultés rencontrées par nos étudiants pour accéder aux supports pédagogiques publiés en ligne il a été lancé par l'administration centrale une opération visant aux référencements des liens http pour faciliter l'accès au contenu publié en ligne sur un catalogue des cours en ligne. L'objectif étant d'avoir une base de données de liens permettant à l'étudiant (ou au responsable pédagogique et administratif) d'accéder à un support pédagogique pour une matière donnée dans un parcours de formation donné. Lors du conseil pédagogique élargi de l'UFMC1, des statistiques détaillées par facultés et départements ont été données. Nous avons été très attristés de constater que nous sommes en retard. Malheureusement, l'état de mise en ligne des supports pédagogiques qui a dépassé en moyenne les 80% ne s'est pas reflété sur le catalogue. C'est comme si tous les efforts que nous avons consenti et les acquis que nous avons réalisés en tant que faculté pionnière dans cette opération d'enseignement en ligne ne se sont malheureusement pas concrétisés sur ce catalogue. **Pour corriger cette lacune, les chefs de départements en coordination avec leurs responsables pédagogiques ont été priés de relancer et de veiller à la finalisation de cette opération dans les meilleurs délais.**

### 5-2- Création des adresses électroniques institutionnelles pour les étudiants

Toujours lors du dernier conseil pédagogique élargi de l'université, le responsable de la cellule PROGRES au niveau de l'établissement a exposé le bilan de l'opération visant à créer des adresses électroniques institutionnelles (@student.umc.edu.dz) pour l'ensemble de nos étudiants. Ce projet ambitieux a été lancé il y'a plusieurs semaines de cela, et ce afin de faciliter la communication entre étudiants-enseignant, particulièrement dans la cadre du e-Learning. Après lecture du bilan présenté par département et par niveau, nous avons constaté que pour certains parcours de la faculté SNV l'opération a accusé un retard conséquent. **Les chefs de départements et adjoints en charge de la pédagogie ont été priés de veiller à la finalisation de cette opération dans les meilleurs délais d'autant plus que la période es évaluations. Aussi, il est important de mentionner que cette opération est décentralisée et que les chefs de départements peuvent créer ou éditer les données relatives à leurs étudiants, et ce en accédant à la plateforme dédiée à cette opération via l'identifiant et le mot de passe qui leur a été fourni.**

### 5-3- Participation des étudiants de la faculté SNV au salon de l'innovation

Dans le cadre de l'encouragement des efforts déployés par nos étudiants pour mettre en place des projets innovants en rapport avec leurs spécialités, les chefs de départements ainsi que les responsables pédagogiques ont été priés de prospecter auprès des étudiants porteurs d'idées, de les encourager et de les guider à concrétiser ces idées sous forme de projet création d'entreprise. Par la suite, les projets les plus prometteurs seront sélectionnés pour participer au salon de l'innovation prévu au mois de mai à Alger. **Cette opération doit être préparée dès maintenant.**

La séance a été levée à 11h56...

Constantine le 07/02/2021

Le responsable du domaine SNV

رزقون محمد العربي  
مسؤول هيئة التكوين  
ع . ط . ح

**Procès-verbal de présence des responsables pédagogiques**  
**Conseil Pédagogique de la faculté SNV (dimanche 07/02/2021)**

Nom et Prénom	Responsabilité	Émargement
DEFFAAT LANA	Doyen de la Faculté SNV	
MERAÏHA Jamel	Vice Doyen Pédagogie - Faculté SNV	
REZGOUN Med Larbi	Domaine SNV	
KELWOL Kanned	Filière Biotechnologies	
AUTOU Jamel	Filière Écologie et Environnement	
	Filière Sciences Biologiques	Abs justifiée
Belima Sena Imene	Licence Apiculture: responsable des productions apicoles (P)	
MOHRANI EP Hassan	Licence Biochimie	
	Licence Bioinformatique	
Dabwomi Dalila Bnès	Licence Biologie Cellulaire et Moléculaire	
Zoghman Meriem	Licence Biologie et Physiologie Végétale	
Mouellegj Aolra	Licence Biotechnologie et Génomique Végétale	
Chentli Amira	Licence Biotechnologie Microbienne	
	Licence Écologie et Environnement	Abs justifiée
BRAHIM. BOUOAB Hayette	Licence Entomologie	

<del>_____</del>	Licence Gestion durable, traitement et valorisation des déchets (P)	Abs justifiée
BOUDOKHANE Ibtissem Mouna	Licence Génétique	
MECHATI Chahma	Licence Immunologie	
BOUZEANIB L	Licence Microbiologie	
<del>_____</del>	Licence Toxicologie	Abs justifiée
BENNAMOIN L	Master Biochimie	
<del>_____</del>	Master Biochimie Appliquée	<del>_____</del>
<del>_____</del>	Master Biodiversité et physiologie végétale	<del>_____</del>
<del>_____</del>	Master Bioindustries, analyse et contrôle (P)	<del>_____</del>
Habiba BOUHALLOUF	Master Bioinformatique	
<del>_____</del>	Master Biologie et contrôle des populations d'insectes	<del>_____</del>
<del>_____</del>	Master Biologie et physiologie de la reproduction	<del>_____</del>
Sakhrî - Nedjma	Master Biologie moléculaire des microorganismes	
TEMAGOULT Mahmoud	Master Biotechnologie et génomique végétale	
TOUATI Laila	Master Écologie fondamentale et appliquée	
CHABBI Rabah	Master Écologie microbienne	
SEDRATI Abdelhakim	Master Génétique	
ARIBI Boutheyra	Master Immunologie moléculaire cellulaire	

BENHAMDI Asma	Master Microbiologie et hygiène hospitalière (P)	
MEZIANI MERIEM	Master Mycologie et biotechnologie fongique	
OUNIS LEYLA	Master Physiologie cellulaire et physiopathologie	
ARPA AZEDINE MOHAMMED TOUFIK	Master Protection des écosystèmes	
	Master Toxicologie	Abs justifiée
BELLIL Ines	chef de Dept Adjoint chargé de la Pédagogie	
ABDELAZIZ Oum doul	chef de sept Adj chargé de la Pédagogie	
BALLA Hela	chef de Dept BEV	
BOULACEL Mourad	Adjoint chef de Dept BEV	
MAADDAZI BOUATIA	chef sept BA	
HAROUNI Eghane	TC SNV	
Dahmani Dalhia Ines	L <sub>2</sub> BTC	
KHELIH Karim	Master Biotechnologie et Biothérapie	
NOUADRI J.	Adjoint Dept Biochimie	
MOURI Fouzia	Département Endosie Animale	
NECIB Y.	chef Dept Bioch. / BCM	
ELOUAR I.	chef Dp adjoint / Bio animale	

Constantine le 07/02/2021

Le responsable du Domaine SNV

رزقون محمد العربي  
مسؤول ميدان التكوين  
ع . ط . ح